



UNION LOCALE
DE MONT DE MARSAN 40

TOUS ENSEMBLE, MOBILISONS- NOUS ! GOUVERNEMENT-PATRONAT- FINANCE VEULENT METTRE LE MONDE DU TRAVAIL A GENOUX



Nous sommes dans une situation sanitaire, économique et sociale inédite et grave pour le monde du travail. Les annonces de fermetures d'entreprises et de services publics, les milliers de licenciements, le gel des salaires, l'aggravation des conditions de travail sont les conséquences des choix politiques du gouvernement Macron pour satisfaire le capital et qui tournent le dos à l'intérêt de notre pays, des salarié.e.s, des privé.e.s d'emplois, précaires et retraité.e.s.

- ➔ Des dizaines de milliards de dividendes versés aux actionnaires,
- ➔ Des centaines de milliards d'euros d'argent public distribués aux entreprises au détriment de la réponse aux besoins de toutes et tous,
- ➔ Au mois de novembre 2020, en pleine crise économique, le CAC 40 enregistrait son meilleur résultat depuis sa création.

L'UL CGT de Mont de Marsan et la FSU des Landes appellent à un rassemblement l'ensemble des salarié.e.s, retraité.e.s, sans emplois. Pour se mobiliser de façon unie et déterminée pour imposer d'autres choix pour vivre et travailler dignement.

ENSEMBLE MOBILISONS-NOUS POUR

- Une réduction du temps de travail à 32H/semaine sans perte de salaire,
- Un droit de veto contre les licenciements octroyé aux élus du personnel,
- Une loi taxant les dividendes et les grandes fortunes,
- L'augmentation des salaires, pensions, traitements et minima sociaux,
- Un investissement massif dans nos services publics et notre système de santé publique (le soin, la prévention et la recherche),
- Une sécurité sociale financée par les cotisations sociales pour des prises en charge à 100%,
- La mise en place du nouveau statut du travail salarié et de la sécurité sociale professionnelle,
- Le maintien et le développement de nos capacités industrielles pour répondre aux besoins de la population.

UNI.E.S et DETERMINÉ.E.S

Dans le respect des gestes barrières. Port du masque recommandé

**Le Jeudi 4 février 2021 à 14h
RASSEMBLEMENT INTERPROFESSIONNELLE
PLACE CHARLES DE GAULLE**

Un espace sera réservé aux salariés des TPE pour échanger sur leurs conditions de travail